



©Benjamin Girette

CHARTE POUR L'INCLUSIVITÉ ET LA DIVERSITÉ

au sein d'Amnesty International France

ON SE BAT ENSEMBLE, ON GAGNE ENSEMBLE.

AMNESTY
INTERNATIONAL





NOTRE VISION

« *Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits* »¹

La vision d'Amnesty International est celle d'un monde où chaque personne peut se prévaloir de tous les droits énoncés dans la Déclaration universelle des droits de l'homme et dans d'autres textes internationaux relatifs aux droits humains.

Chez Amnesty International France, nous croyons en un monde où les droits humains sont respectés,

protégés et promus pour toutes et tous sans discrimination, ni exclusion. Nous croyons en un monde dans lequel chaque personne puisse s'exprimer et partager ses idées, où la diversité est accueillie comme une force qui nous enrichit. Nous croyons en un monde, où les différences sont le ferment d'une société dans laquelle chaque personne puisse s'épanouir et contribuer.

Dans cet esprit, nous, Amnesty International France – personnel salarié, réseau militant, membres – nous engageons fermement à créer un **environnement inclusif, diversifié, accessible et équitable au sein de notre organisation**, reflétant ainsi les valeurs que nous défendons.

¹ Article 1 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme



NOS DÉFINITIONS

// **La diversité** est l'ensemble des personnes qui diffèrent les unes des autres par leur origine, leur sexe, leur situation de famille, leur grossesse, leur apparence physique, la particulière vulnérabilité résultant de leur situation économique, apparente ou connue, leur patronyme, leur lieu de résidence, leur état de santé, leur perte d'autonomie, leur handicap, leurs caractéristiques génétiques, leurs mœurs, leur orientation sexuelle, leur identité de genre, leur âge, leurs opinions politiques, leurs activités syndicales, leur langue, leur appartenance ou non-appartenance, réelle ou supposée, à une ethnie, une nation, une

prétendue race ou une religion déterminée² ou de toute autre situation.

// **L'équité** consiste à attribuer à chaque personne ce qui lui est dû par référence aux principes de la justice naturelle. Elle est au cœur de notre engagement pour la défense des droits humains.

// **L'accessibilité** est essentielle pour garantir que personne ne soit exclu de notre mouvement en raison de barrières physiques, sociales ou linguistiques.

// **L'antiracisme** est le processus qui consiste à contester et démanteler activement les comportements, pratiques et structures racistes. Il se définit par l'action et non par la déclaration.

// **L'inclusivité** signifie que chaque individu est accueilli, respecté et valorisé au sein de notre communauté. Il s'agit de supprimer les barrières, de s'ouvrir à chaque personne, de la prendre en compte telle qu'elle est et de favoriser sa pleine participation au sein d'un groupe.

² Liste de discriminations issue de l'article 1 de la loi n°2008-496 du 27 mai 2008



NOTRE ENGAGEMENT

Nous nous engageons à créer un environnement inclusif où chaque personne peut affirmer son identité pleine, plurielle et entière, où chaque voix compte, où chaque perspective est prise en compte.

Nous luttons contre les inégalités structurelles et créons des opportunités équitables pour chacun et chacune, en veillant à ce que tout le monde ait accès aux ressources et aux avantages de manière juste et équitable.

Dans une société où les discriminations, et en particulier le racisme systémique, se manifestent dans tous les domaines de la vie en société, nous voulons passer d'une organisation non raciste à une organisation anti-raciste. Au-delà du discours, nous voulons incarner les changements pour lesquels nous nous battons dans des actions concrètes et visibles.

Nous reconnaissions que ce n'est pas seulement un impératif moral. C'est également une exigence en termes de justice, mais aussi une condition préalable à notre efficacité et à notre légitimité en tant que mouvement de défense des droits humains. À ce titre, nous devons incarner nos valeurs et les faire prévaloir auprès de nos partenaires, prestataires, et du grand public afin de répandre un esprit d'ouverture et d'inclusion au-delà de nos propres murs.



NOS ACTIONS

// Nous reconnaissons appartenir à une société marquée par son histoire, nous rendant inévitablement porteur·ses de biais. Le fait de s'engager en faveur des droits humains nous oblige à **questionner nos comportements et attitudes**.

// Nous **formons et sensibilisons** nos personnels et nos membres à la compréhension de la diversité et de l'inclusivité, à la prise de conscience d'attitudes excluantes parfois non-perçues comme telles.

// Nous **recrutons et promouvons la diversité** au sein de notre organisation, des équipes salariées et bénévoles et de l'ensemble de nos instances et de nos membres.

// Nous mettons en place un circuit d'écoute, de signalement et de traitement afin de **recueillir la parole** des personnes qui sont victimes d'attitudes discriminantes ou agressives au sein de notre organisation afin d'y mettre fin.

// Nous instaurons **des outils de mesure** nous permettant de nous évaluer et de nous améliorer.

// Nous veillons à ce que nos actions, campagnes et communications intègrent autant que possible la **participation active des personnes concernées** et promeuvent notre **lutte contre toutes les formes de racismes** (antisémitisme, négrophobie, islamophobie, anti-asiatique ...) et de discriminations.

// Nous **rejetons et agissons** contre tous points de vue et positions qui préconisent, promeuvent ou incitent, sous quelque forme que ce soit, le dénigrement, la haine ou la diffamation d'une personne ou d'un groupe de personnes, ainsi que tout harcèlement, insulte, stéréotype négatif, stigmatisation ou menace à l'égard d'une personne ou d'un groupe de personnes.

// Nous nous engageons à devenir une **organisation anti-raciste et inclusive** en écoutant les personnes concernées, en interrogeant nos pratiques et en menant les efforts de changement dans la culture, et l'organisation du travail au sein d'Amnesty International France.

Cet engagement doit être celui de toutes et tous. C'est ensemble que nous construirons un mouvement plus inclusif. C'est ensemble que nous construirons un monde où chaque individu sera respecté, protégé et libre de vivre dans la dignité.

Nous sommes plus de 10 millions de personnes à nous battre partout dans le monde pour faire respecter les droits humains.

Notre force collective donne de l'impact à notre action. Ensemble, nous remportons des victoires pour faire progresser la justice et faire cesser les violations des droits humains.

Notre force, c'est aussi notre impartialité et notre indépendance vis-à-vis de toute tendance politique, de tout intérêt économique et de toute croyance religieuse. Grâce à la générosité du public, notre indépendance est aussi financière : elle assure notre liberté d'action.

REJOIGNEZ-NOUS.



ON SE BAT ENSEMBLE, ON GAGNE ENSEMBLE.

